

## Enquête de la famille

La vie religieuse des familles

Le fait que 84,2 pour cent des familles trouvent qu'il est très important de créer un climat de charité au foyer est peut-être significatif d'un cheminement dans la considération d'un style de vie plus évangélique.

L'enquête nous révèle aussi que 47 pour cent des parents font faire une prière à leurs jeunes enfants tous les jours. Cependant, un point d'interrogation se pose au sujet de l'intériorisation de ces comportements religieux de la part des parents, puisque 68 pour cent d'entre eux affirment que le fait d'être catholique ne change pas grand chose à leur ménage. On peut se demander alors jusqu'à quel point la foi influence la vie familiale et conséquemment, ce qu'il faut penser de l'éducation de la foi chez les jeunes.

Les attitudes religieuses fondamentales des couples apparaissent également dans le jugement qu'ils portent sur la nouvelle catéchèse, spécialement dans les reproches qu'ils lui font: 18% disent que les enfants connaissent moins la religion, 27 pour cent que les enfants prient moins, 11 pour cent qu'on passe à côté de l'essentiel, 22 pour cent qu'on ne parle pas assez du péché.

Parmi ces griefs, il est difficile de départager ce qui tient vraiment à la nouvelle catéchèse et ce qui repose sur la formation personnelle des parents. L'objectivité est difficile en ce domaine. Les deux principaux reproches relatifs à la prière et au péché proviennent, semble-t-il, de la grande différence entre la catéchèse actuelle et l'enseignement du catéchisme d'autrefois. Remarquons cependant que la majorité des parents sont d'accord avec les orientations de la nouvelle catéchèse, surtout en ce qui regarde son insistance sur l'essentiel de la foi.

Cependant, si pour quelques-uns, la foi semble s'incarner dans la vie et l'influencer réellement, pour d'autres, elle demeure, de leur propre aveu, sans effet profond sur la vie conjugale et familiale. Par exemple, en ce qui concerne la planification familiale, la morale chrétienne ne paraît pas rejoindre les valeurs vécues ou désirées par la majorité des couples.

Fernand Noël  
comité d'Information Chrétienne

## Un groupe d'aveugles s'est rendu à Longueuil

VICTORIAVILLE (B.A.) — Un groupe d'aveugles de la région de Victoriaville s'est rendu à Longueuil samedi pour visiter l'institut Louis-Braille, une école pour aveugles. Le groupe, composé de Mmes Marguerite Paris, Armoza Martineau, Marie-Reine Cusson, et de MM. Claude Lavigne, Jean-Guy Gagné, Paul Pelletier et Joseph Dussault a été reçu par le père Wilfrid Laurier, directeur général de l'institut.

Le groupe a visité l'imprimerie braille, où sont transcrits en braille les manuels scolaires et des livres de bibliothèque. C'est également à cet endroit que l'on imprime mensuellement la revue "carrefour braille" distribuée gratuitement aux aveugles par le gouvernement provincial.

Les visiteurs ont été impressionnés par la salle de récréation où ils ont pu constater que les enfants aveugles se servaient des mêmes jeux que les autres enfants, moyennant certaines adaptations. L'institut possède également un gymnase et une piscine intérieure.

L'endroit ayant le plus intéressé les visiteurs est la salle d'audio-tactile. Cette salle est en quelque sorte un laboratoire de géographie où les aveugles peuvent faire le tour de la terre avec leurs mains et leurs doigts en tâtant les globes terrestres et les cartes en relief. On y trouve aussi une maquette d'un village où l'enfant peut se faire une idée comparative des dimensions d'un arbre, d'un lampadaire ou d'une maison.

A l'aide de sable humide, le professeur peut illustrer les divers accidents géographiques:

montagnes, volcans, lits de rivières, etc. Les élèves peuvent identifier telle ville de la province de Québec sur une carte grâce à un dispositif électrique. Si l'élève pointe Victoriaville sur la carte avec l'extrémité d'un fil, la sonnerie se mettra en marche lorsque l'autre extrémité du fil rencontrera le nom de Victoriaville sur un tableau.

L'institut renferme également un musée, une salle d'arts plastiques, un atelier de menuiserie, des cabines de piano, une école d'accordeurs et de techniciens de piano, etc.

Mmes Nicole et France Hamel, de même que Mme Francoise Roy et M. Michel Jacob ont guidé les aveugles de la région au cours du voyage. Depuis plusieurs mois déjà, le groupe désire cette visite éducative que leur promettait un organisme officiel pour les aveugles. Un porte-parole du groupe a révélé que chacun d'eux a cependant dû payer ses dépenses puisque là encore, ad-il mentionné, il n'existe aucun rapport entre les activités de ce genre et une souscription pour réhabiliter l'aveugle.

## l'information/sud

# Pas d'élections avant novembre '71 à Nicolet

par Régent LAJOIE

NICOLET — Les citoyens de Nicolet ne seront pas appelés à voter avant novembre 1971 par suite de la décision du conseil municipal prise il y a déjà quelques mois de se conformer aux dispositions du projet de loi 285. C'est donc dire qu'en novembre 1970, il n'est pas question pour les électeurs de Nicolet de se présenter aux urnes, pas plus qu'en février 1971, date où aurait dû normalement se tenir un scrutin.

A la suite de ces dispositions prises par la ville, certains membres du conseil voient leur mandat prolongé de dix mois

et d'autres, élus récemment, ne bénéficieront pas d'un mandat complet de trois ans.

En novembre 1971, tous les membres du conseil municipal actuel seront sortants, soit le maire et les six conseillers. Deux d'entre eux auront alors siégé plusieurs années au conseil municipal de la ville de Nicolet. Il s'agit du conseiller Antonin Forcier qui complétera 20 ans de dévouement à la chose municipale, et du conseiller Gérard Lupien, lequel aura siégé à Nicolet durant un peu plus d'une dizaine d'années.

M. le maire Rémi Raiche, élu conseiller municipal pour la

première fois en 1963, avait été appelé à succéder à Me André Vigeant en octobre 1967, quand ce dernier a démissionné de son poste pour des raisons de santé. M. Raiche a ensuite été réélu en février 1968 par acclamation.

Le benjamin des membres du conseil est le conseiller Pierre Smith, lequel a été élu par acclamation en janvier 1970. Quant au conseiller Marc-Aurèle Gaudreault, il a été élu par acclamation en janvier 1969.

De son côté, le conseiller Julien Lassonde a été élu par acclamation le 21 juillet 1969, soit quelques mois seulement avant le conseiller Gaudreault. M. Lassonde a combié le poste laissé vacant par le départ de M. Gaston Allard, démissionnaire. En ce qui concerne le conseiller Clément Roy, il fut élu en 1968 et n'a pas subi d'élection depuis ce temps.

Doyens

M. Antonin Forcier a effectué un retour sur la scène municipale en janvier 70, après quelques années d'absence. Il a défait dans une élection partielle son adversaire, M. Angelbert Lafond lors du scrutin du 5 février dernier.

De son côté, M. Lupien a été élu pour la première fois en 1951. Il devait quitter son poste de conseiller en 1953 pour le reprendre en 1962 seulement, siégeant qu'il détient présentement. Tout indique que ces deux conseillers ne seront pas de retour aux élections de 1971. M. Forcier l'a déjà laissé savoir quand il avait été élu en février 1970. Pour sa part, M. Lupien n'a pas fait de déclaration officielle mais il aurait laissé entendre à son entourage qu'il ne sera pas de retour en novembre 1971.

Trois membres du conseil municipal actuel sont parvenus à l'hôtel de ville sans subir d'élection au poste de conseiller. Il s'agit de Me Pierre Smith, et de MM. Marc-Aurèle Gaudreault et Julien Lassonde.

En ce qui touche maintenant le maire, M. Rémi Raiche, et le conseiller Clément Roy, ils ont eu à affronter l'électorat dans le passé. Cependant, à titre de maire, M. Raiche fut réélu par acclamation l'unique fois que son mandat exigeait d'être renouvelé.

## Forte diminution de la récolte de blé canadien

OTTAWA (PC) — La récolte de blé canadien est maintenant évaluée à 330,3 millions de boisseaux, soit une baisse de 52 pour cent par rapport à celle de l'an dernier et de 44 pour cent pour la moyenne de 10 ans, signale le Bureau fédéral de la statistique.

La production est inférieure depuis que le gouvernement a demandé aux fermiers de cultiver moins de blé cette année le résultat est que les semences ont été réduites de moitié. Il y a également une diminution de trois pour cent du rendement par acre.

La production de l'avoine est évaluée à 374,1 millions de boisseaux, soit un pour cent supérieure à la récolte de l'an dernier.

## Infatigables!... ces aides ménagères Hoover



Le Hoover "Constellation"... l'aspirateur qui flotte sur un coussin d'air. Moteur puissant, nettoyage vraiment efficace. Grand sac à poussière à jeter après usage, se changeant en 10 secondes: vos mains ne touchent jamais la poussière. Bourrelet de vinyle pour la protection des meubles. Tuyau extensible s'étirant au double de sa longueur normale, ne pouvant s'entortiller ni s'effiloche. Livré avec jeu complet d'accessoires: tubes, bec combiné pour tapis et plancher, brosse à épiler, bec pour tissu, bec plat et porte-accessoires. L'aspirateur complet à un prix à votre portée.

\$54<sup>95</sup> seulement



La Sweeette Hoover est un aspirateur pour plancher, mais il suffit de retirer son manche pour que, en quelques secondes, elle se transforme en un aspirateur à main pratique pour toutes sortes de nettoyages. La brosse à plancher de nouveau modèle pivote en toutes directions. Nettoie aussi bien les sols nus que les tapis, après une simple transformation. Grand sac à poussière, facile à changer, à jeter après usage: vos mains ne viennent jamais en contact avec la poussière. Trou de suspension dans la poignée. Voilà l'aspirateur le plus adaptable qui soit. Un appareil de qualité Hoover au prix le plus avantageux qu'on puisse trouver.

\$29<sup>95</sup> seulement

Cette polisseuse Hoover avec deux brosses flottantes donne au sol un brillant qui dure. Elle étale uniformément les produits d'entretien. Le lustrage des planchers entre les applications de cire se fait en un tour de main. Bourrelet pour la protection des meubles. Livré avec tampons. A ce prix, pourquoi vous en priver plus longtemps.

\$26<sup>95</sup> seulement



Hoover...de l'aide qui coûte si peu!

NAP BOISVERT INC.

452 - 4<sup>e</sup> Rue, Shawinigan, 537-7207  
C'EST BEAU, BON, PAS CHER - LIVRAISON SANS FRAIS



Le maire suppléant de Drummondville M. Raymond Luneau signe sous les regards attentifs de deux jeunes scouts une première carte de participation au "Gaz-o-Scout" qui se déroulera le samedi 17 octobre prochain à Drummondville. Dans l'ordre habituel, M. Raymond

Carmel représentant d'une compagnie d'essence qui patronne le projet, M. Gilbert Lemire directeur du comité protecteur du Scoutisme, les jeunes Jacques et Pierre Simo entourant M. Luneau, et M. Robert Grégoire directeur du mouvement scout dans le diocèse de Nicolet.

## "Gaz-o-scout" à Drummond

DRUMMONDVILLE (P.M.) — L'Association des Scouts du Canada par le biais du comité directeur du district (diocèse de Nicolet) a lancé officiellement hier son premier grand "gaz-o-scout". "Bâtir des chefs ça coûte de l'argent et ce gaz-o-scout est une question de survie pour notre association de jeunes", commentait M. Roméo Clément vice-président du comité exécutif, lors de cette annonce. Partant du fait que tous les propriétaires d'automobiles ont besoin d'essence pour utiliser leur véhicule, l'association a pensé se servir de ce besoin pour retirer des fonds pour son mouvement. Ainsi il n'en coûte rien aux consommateurs qui pour leur débourse obtiendront la même quantité d'essence que s'ils l'avaient prise ailleurs.

L'exécutif a expliqué le pourquoi de la tenue de ce "gaz-o-scout" en disant "il est certain que toutes les classes de la société souhaitent l'épanouissement de l'adolescence à l'intérieur de ce cadre de formation qu'est le scoutisme. Il est aussi certain que notre société a besoin d'un mouvement comme le nôtre qui s'avère rentable et utile. C'est pourquoi nous n'hésitons pas à solliciter votre participation à notre "Gaz-o-Scout".

## Deux accidents majeurs au cours du dernier week-end

DRUMMONDVILLE (P.M.) — La municipalité de Drummondville ne déplore que deux accidents majeurs pour le dernier week-end. Le premier accident a fait un blessé, M. Michel Tardif de Wickham qui circulait sur le boulevard Mercure dans son véhicule automobile. A la hauteur de la rue Daniel, M. Tardif a perdu la maîtrise de son auto qui est allée donner violemment sur un poteau de fer. Le jeune homme a été conduit à l'hôpital souffrant de contusions multiples. Les dommages à la propriété et au véhicule automobile s'élevaient à plus de \$1.000. L'accident est survenu samedi soir vers 22h. 30.

Un peu plus tôt dans l'après-midi un automobiliste qui circulait sur le boulevard Allard en bordure de la rivière St-François a momentanément perdu la maîtrise de son volant pour dériver dans une courbe particulièrement prononcée de ce boulevard. M. Roland Fleurant s'est donc retrouvé avec son auto dans le "décor", blessé légèrement.

# Sportives...ces italiennes!



Fiat construit des voitures de sport italiennes. Et si quelques-uns de nos modèles n'ont pas l'air de voitures de sport italiennes, c'est que nous fabriquons des voitures de sport pour répondre aux exigences de tous nos clients.

Nous construisons des voitures de sport classiques. Et des sedans qui se comportent comme des voitures de sport. Nos coupés sont des voitures de sport à ligne GT. Notre station wagon est une voiture de sport avec de la place à revendre.

De temps à autre, nous n'hésitons pas à faire

un changement. Pour le sport! Cette année, nous avons redessiné la 124 Sport Coupé, augmenté la puissance de la 850 Sport Coupé et de la 850 Sport Spider. Et nous avons lancé l'extraordinaire 850 Racer, ainsi que la 124S Sedan.

Une seule chose ne change jamais: chacune de nos voitures, depuis la plus puissante Spider jusqu'au plus petit sedan, possède ce tempérament fougueux des voitures de sport italiennes!

**FIAT**

BROMPTONVILLE

Fredette Auto Enr.  
Chemin de Bromptonville,  
Route No 5 - 846-4511

CAP-DE-LA-MADELEINE

Vaugouin et Fils Auto Ltée  
189 - 194 Fusey  
374-3578

LA TUQUE

Garage Bouchard Enr.  
R. R. No 3  
523-3033

SHAWINIGAN

Garage A. Mareuil Enr.  
10222 Boul. Des Hérités  
539-4404

# éditorial

## Faut-il céder au chantage des terroristes?

Personne ne pouvait songer un instant que la vague d'enlèvement de diplomates étrangers qui a déferlé dans le monde depuis près d'un an pouvait, un jour ou l'autre, nous toucher de très près.

Et pourtant, les Canadiens, plus particulièrement les Québécois, doivent aujourd'hui se rendre à une bien triste réalité. L'enlèvement du haut commissaire au commerce de la Grande-Bretagne, M. James Richard Cross, est en quelque sorte une réplique exacte des enlèvements qui se sont produits dans différents autres pays au cours des derniers mois. Nos terroristes n'ont en fait rien inventé de nouveau. Ils ont en fait suivi fidèlement les tactiques de leurs prédécesseurs du même acabit.

Cependant, les Canadiens, en tant que peuple pacifique, ne pouvaient s'imaginer que ce petit groupe de terroristes iraient jusque là. Faut croire, dans les circonstances actuelles, que les attentats à la bombe qui ont secoué le Québec depuis 1960, sont des choses du passé et que les membres du Front de libération du Québec (FLQ) sont décidés à utiliser les grands moyens pour atteindre leur fin.

Présentement, nous sommes placés devant un fait accompli, sans l'ombre d'un doute révoltant puisqu'il dénote la lâcheté de ses auteurs, et les solutions ne nous viennent pas facilement à l'esprit afin de résoudre cet épineux problème.

En fait les autorités gouvernementales, autant québécoises que fédérales, sont placées devant un audacieux dilemme. Elles doivent en fait choisir entre d'une part céder au chantage des terroristes et d'autre part ne

pas plier devant les exigences de ce groupement et par le fait même mettre en danger la vie de M. Cross.

De ces deux solutions, nous préférons la première. Naturellement, il est illogique qu'une minorité de personnes, fussent-elles anarchistes, puissent dicter une ligne de conduite à la majorité. Mais, la vie d'un homme, qui n'est même pas mêlé de près à la politique québécoise ou canadienne, est en danger. Si on ne passe pas à l'action immédiatement, il est à prévoir que le Canada supportera l'odieuse de la situation sur le plan mondial.

Les ravisseurs de M. Cross exigent un montant de \$500.000 en lingots d'or? Soit, que les autorités gouvernementales se plient à cette exigence. Ils demandent également la libération des prisonniers dits politiques et un avion pour se rendre à Cuba. Que l'on cède à ce chantage. Mais, en retour les autorités policières doivent prendre les mesures nécessaires pour que ces jeunes terroristes ne remettent plus jamais les pieds sur le sol canadien.

Nous aurons peut-être payé cher, et même très cher, pour que les Québécois soient débarrassés de cette race exécrable que l'on appelle les terroristes. Mais nous exigeons en premier lieu de vivre en paix. Naturellement un tel procédé peut créer un précédent. Mais, parallèlement à cette décision, les autorités gouvernementales doivent prendre les mesures qui s'imposent pour protéger comme il se doit les ambassadeurs et hauts personnalités des autres pays qui vivent présentement au Canada.

De plus, tous les partis politiques ou tout groupement doivent exiger

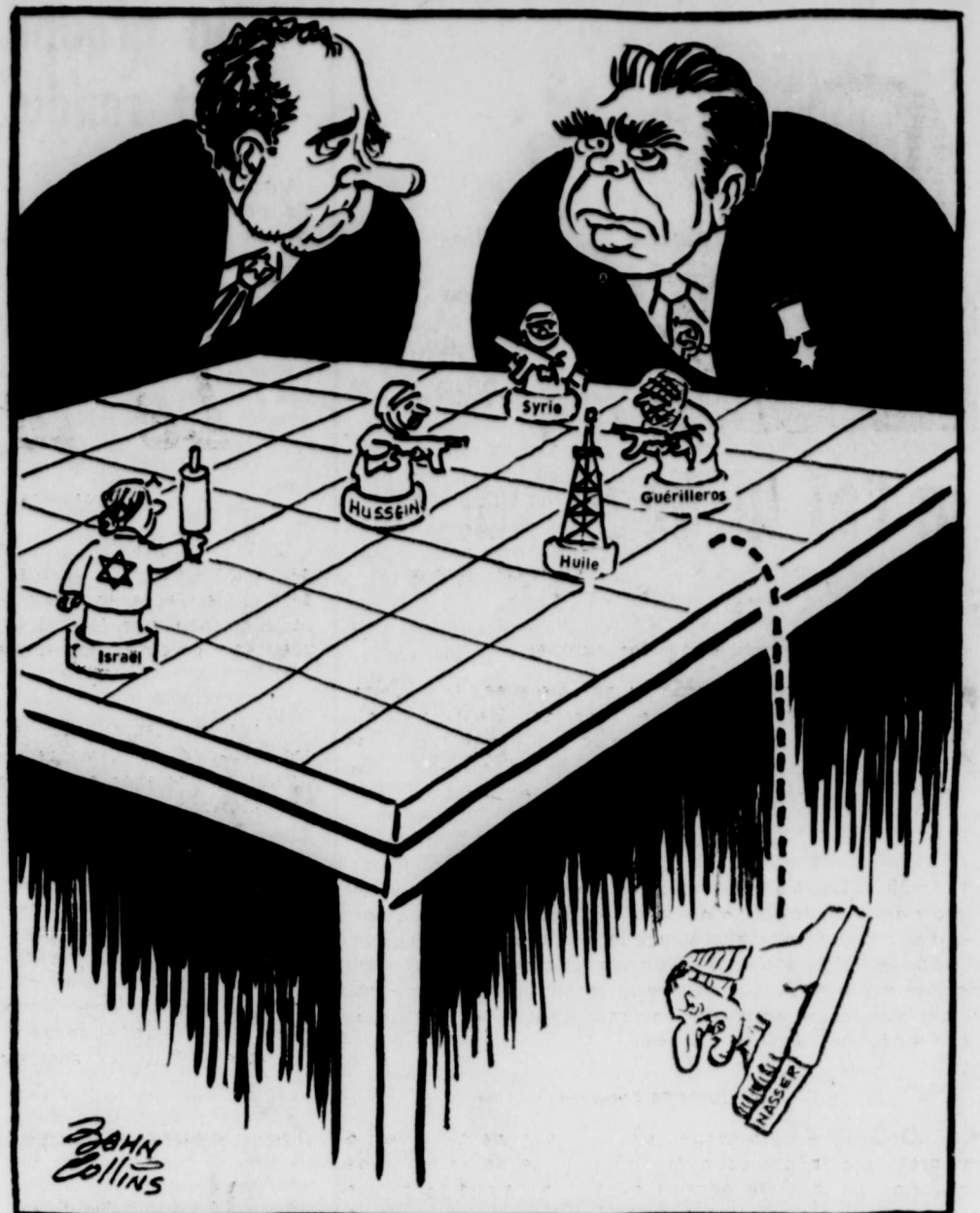
des autorités gouvernementales des mesures spéciales, même draconiennes, pour empêcher la répétition de tel événement. Tous les Canadiens et tous les Québécois réellement consciencieux du grave danger qui les attend si jamais l'on ne réagit pas immédiatement devant cet état de chose, seront sans l'ombre d'un doute prêts à accepter que leurs droits soient brimés quelque peu afin que la justice triomphe une fois pour toutes.

Le véritable problème dans toute cette sinistre affaire est le fait que les autorités gouvernementales n'aient pas pris au sérieux les membres du FLQ. On s'imaginait que les faits qui nous ont été rapportés au cours des derniers mois par différents médias d'information étaient tout simplement de belles paroles en l'air et que jamais les terroristes n'oseraient donner suite à ces nouvelles prises de position.

Nous n'avons qu'à nous rappeler que dernièrement, un hebdomadaire montréalais rapportait que le membre du FLQ allait délaissier les attentats à la bombe pour s'attaquer aux individus. Qu'a-t-on fait au sein des autorités gouvernementales pour tenter de découvrir ce qu'il en était véritablement de cette déclaration? Rien. Qu'a-t-on fait également après la tentative d'enlèvement d'un diplomate américain à Montréal il y a quelques mois? Toujours rien. Heureusement que ce complot a été déjoué.

Aujourd'hui, les autorités gouvernementales sont décidées à assurer la protection de ces diplomates étrangers qui vivent au pays. Parfait. Mais, il est peut-être trop tard...

Réjean LACOMBE



"Ça ressemble à une nouvelle partie"

## point de vue

Lors des élections complémentaires dans Frontenac et Labelle

### Les conservateurs tenteront de redorer leur blason au Québec

par André BELLEMARE

OTTAWA (PC) — A la veille de l'annonce des élections complémentaires fédérales dans les comtés de Frontenac et Labelle, les trois principaux partis en lice ont déjà mis en place les préparatifs en vue de tenter de remporter la victoire.

Dès le départ, il semble que c'est le parti progressiste-conservateur de M. Robert Stanfield qui devra déployer le plus d'énergie, puisqu'il aura à combattre dans un château-fort crédite, Frontenac, et dans un bastion libéral, Labelle, s'il veut sortir vainqueur.

Tout indique également que les Tories mèneront la principale bataille dans la circonscription de Frontenac où d'ailleurs ils affichent une présence continue depuis quelques semaines.

La date des élections sera vraisemblablement annoncée par le premier ministre Trudeau au début de la semaine prochaine.

Au terme de la loi électorale, en effet, il est prescrit que le ministre décreète un scrutin au plus tard six mois après que le président général des élections eut accepté la démission d'un député.

Or, le comté de Frontenac est vacant depuis le début d'avril alors que son député, M. Bernard Dumont, du Ralliement créditiste, quitta son siège pour se porter candidat à l'élection générale du Québec, le 29 avril.

La date limite pour décreter des élections dans ce comté est mercredi le 7 octobre.

Le premier ministre annoncerait également des élections dans le comté de Labelle, représenté aux Communes par l'ex-ministre de la Défense nationale, M. Léo Cadieux, jusqu'au 18 septembre.

M. Cadieux a été nommé ambassadeur canadien en France.

Ces élections seraient normalement tenues vers le milieu du mois de novembre.

Il se pourrait aussi que M. Trudeau fixe la date d'une autre élection complémentaire dans le comté de Lisgar, au Manitoba, vacant depuis l'échéance de la mort de son représentant, M. Georges Muir, du parti conservateur.

#### Frontenac

La lutte la plus âpre se déroulera dans le comté de Frontenac estimant les observateurs.

Le Ralliement créditiste a décidé de tenir son congrès annuel à Thetford-Mines, chef-lieu du comté, les 17 et 18 octobre, au lieu de Montréal, comme il avait été convenu préalablement.

Cette décision, le parti le déclare lui-même par la voix de son chef, M. Réal Caouette, a été prise en vue précisément "de susciter

## le nouvelliste

Journal quotidien publié à Trois-Rivières par LE NOUVELLISTE (1967) Ltée  
FONDÉ LE 30 OCTOBRE 1920 - TÉLÉPHONE: 376-2501



ABONNEMENT PAR LA POSTE:	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Au Coeur du Québec	18.00	10.00	6.00	2.50
OU IL N'Y A PAS livraison par camelot	30.00	16.00	9.00	4.00
Ailleurs au Canada et aux Etats-Unis	35.00	20.00	12.00	5.00
Autres Pays:				

AGENCES DE PRESSE: Presse Canada, Agence France-Press, Presse Service de Photo, FAC, SIMI, Canadienne, Presse Associée.

Courrier de la deuxième classe  
Enregistrement No. - 0745

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour la publication de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuter, et de toutes informations qui originent de la salle de rédaction du Nouvelliste. Tous droits de reproduction des dépêches y compris celles de notre salle de rédaction sont réservées.

## L'habitude crée parfois l'indifférence

L'habitude crée parfois, pour ne pas dire toujours, l'indifférence. Pour apprécier vraiment l'eau, la lumière et toutes les commodités de la vie il suffit d'en être privé momentanément.

Pourquoi une semaine nationale de la presse? C'est probablement pour faire prendre conscience à la population du rôle vital que joue l'information dans nos vies. Notre journal fait tellement partie de notre vie de tous les jours, il s'imbrique tellement à nos habitudes qu'on oublie ou encore qu'on ne se rend plus compte qu'il nous est nécessaire. En somme, l'on devient indifférent devant cette habitude. Mais si notre camelot est en retard ou qu'il se produit une déféction technique qui nous prive de notre "dope" quotidienne, l'on ne tarde pas à réaliser qu'il nous manque quelque chose et quelque chose de vraiment important.

La presse écrite n'a pas la prétention de croire qu'elle occupe seule le champ de l'information. La presse électronique, radio et télévision possède de rapides pouvoirs de diffusion. Cependant, elle n'a pas encore réussi et ne réussira probablement jamais à remplacer la presse écrite, l'imprimé qui remonte dans la nuit des temps. Ces deux presses sont plutôt complémentaires, elles se complètent.

Malgré tout ce qu'on a pu dire et tout ce que l'on tente de faire croire, nous possédons, Dieu merci, au Canada et en Amérique du Nord une presse libre.

"La liberté de la presse est le symbole de la véritable liberté, d'autant plus nécessaire qu'à notre époque, la presse constitue la principale source d'information dont les gens ont besoin pour comprendre et juger les actes de leurs dirigeants et se former une juste opinion des affaires publiques. Sans journaux ou, ce qui revient au même, avec des journaux soumis à un régime de censure, le peuple reste sans voix et incapable d'agir. Une presse exempte de toute contrainte est donc le solide gardien de la liberté parmi les nations démocratiques".

A l'occasion du cinquantième du journal Le Nouvelliste, il y aurait peut-être lieu de faire une pose et nous demander si votre quotidien a rempli sa mission, s'il a été vraiment à la hauteur. La réponse vous appartient. Personnellement, à titre de personne impliquée, je crois que la réponse est affirmative. Bien sûr le Nouvelliste a eu ses faiblesses. Mais dans l'ensemble il a joué son rôle de chef de file, de catalyseur, de promoteur et

d'informateur. Il serait bien inutile de rappeler toutes les causes et projets qu'il a épousés. Disons simplement qu'il a vécu intensément la vie mauricienne et du Coeur du Québec, qu'il a battu à son rythme et que souvent, il a tracé la voie.

Le Nouvelliste est plus jeune que jamais. Son action se situe dans le présent avec projection dans le futur. Il est à votre service, il vous appartient. Les hommes se suivent, se succèdent mais l'institution demeure.

Le jour où Le Nouvelliste ne sera plus au service de la collectivité, le jour où il ne répondra plus au besoin de ses lecteurs, à leurs aspirations, il sera voué à l'échec, à la disparition. Mais qu'on se rassure, plus que jamais il demeure à l'écoute de ses lecteurs, plus que jamais il est au service du Coeur du Québec comme véhicule d'information, de promotion, de publicité.

Profitons donc de cette semaine de la presse pour réaliser le rôle que joue Le Nouvelliste dans nos vies et la presse en général et apporter des suggestions constructives susceptibles de propulser votre quotidien vers de nouveaux sommets avec et pour vous.

Sylvio SAINT-AMANT

## votre opinion

Pourquoi l'a-t-on  
condamné au silence...  
"le prêtre qu'on  
cherche"?

L'a-t-on condamné au silence parce qu'il attirait les foules? Mais non, on ne parle pas du Christ... mais d'un prêtre contemporain à qui on vient d'interdire la prédication à la Basilique Notre-Dame du Cap. Un autre prêtre contemporain, responsable de la prédication ce jour-là, dimanche, le 4 octobre, en geste de solidarité refusa de faire l'homélie.

On nous annonce cela simplement. Aucune explication, aucun détail, aucune prise de position. Aucun nom. Qui a fait quoi? On n'en sait rien.

Aux messes de minuit, dix heures trente et onze heures trente, à la crypte de la Basilique, plus de 6.000 personnes ont été estomaquées, sans être capables de réagir, sinon par des chuchotements nerveux, des points d'interrogation, des échanges de regards dérivés, inquiets sinon angoissés.

Tout ce qu'on sait pour le moment, c'est qu'un prêtre qui annonçait l'Évangile d'amour et de fraternité qui réveillait et alimentait notre foi au Christ, à l'occasion de ces messes rythmées, on ne l'entendra plus. Est-ce possible en 1970 de ne pas être bouleversés, choqués ou même révoltés par un tel geste inattendu, venant, on s'imagine, d'autorités diocésaines ou autres? Geste d'autant plus inattendu qu'on y venait expressément pour la richesse de la prédication.

Des questions brûlantes sont sur les lèvres de chrétiens à qui on enlève subitement de la bouche un pain comestible profondément évangélique, un pain qui nous fait vivre et qu'on ne retrouve pas partout.

Qu'est-ce qu'il a dit de mal, ce prêtre? d'antithéologique ou d'immoral? Est-ce parce que, comme le Christ, il a osé dire ce qu'il pense même si cela ne faisait pas l'affaire

des scribes et des pharisiens? Est-ce qu'il se fait couper la gorge parce qu'il a osé dire ce que bien des gens pensent tout bas?

Est-ce parce que il attirait des foules et posait sans doute de troublantes questions à ceux qui justement ne les attirent plus les foules?

Est-ce parce qu'au lieu de passer son temps à séculariser les chrétiens par des lois, et des mises en garde, il prend le risque de les inviter à des réflexions authentiquement personnelles sur le sens de leur vie chrétienne et de l'Église tout entière en évolution?

Ce geste d'interdiction nous paraît une injustice grave tant que nous n'aurons pas les explications suffisantes pour en juger autrement. A l'heure de Vatican II, du dialogue, nous, parmi les 6.000 assidus à la messe dominicale n'accepterons pas qu'un de nos prêtres soit pénalisé de façon aussi infantile: "Toi, tais-toi et reste tranquille, sinon..."

Vous, les autorités en cause, nous écoutez-vous? Car il y a des prêtres aujourd'hui qu'on ne veut plus entendre parce que désuets, trop abstraits, étherés, parce qu'incapables d'entrer en relation vraie avec leurs semblables, ils ne sont pas plus capables, malgré leur bonne volonté et leur désir de foi, de nous mettre en relation avec un Dieu d'amour.

Et ceux qu'on désire entendre, les limogerez-vous tour à tour? Sommes-nous donc à l'époque de l'Inquisition?

Et comment se fait-il donc que les choses en soient rendues là?

Combien d'entre nous avons fait parvenir à l'évêché des commentaires positifs sur la valeur de l'évangélisation qui nous est donné au Sanctuaire? Et ça fait deux ans que des foules de 6.000 personnes, en quête de foi et de fraternité, se succèdent chaque dimanche. N'est-ce pas un témoignage en soi? Oui, mais aujourd'hui, il faut plus que ça. L'évêché n'a-t-il donc reçu que des commentaires négatifs?

Ce qui se passe aujourd'hui nous fait réfléchir. Ça devrait surtout nous faire agir.

Nous, les chrétiens laïcs qui avons droit de parole, aurons-nous le courage de nous faire entendre? Sommes-nous prêts à dire ce

que nous pensons? Et surtout ce que nous croyons? Ou allons-nous absorber lâchement et tranquillement une décision dont la teneur exacte nous échappe et dont nous sommes les premiers à en souffrir?

Un groupe de chrétiens  
qui se questionnent.

### Ils sont solidaires

Dimanche dernier, 4 octobre, le public familial des messes rythmées au sous-sol de la basilique Notre-Dame du Cap n'a pas eu le service d'animation et de prédication auquel il était habitué depuis le mois de juin 1968.

Notre équipe a toujours collaboré étroitement à cette pastorale nouvelle. Il nous semblait primordial que cette liturgie soit le reflet d'un travail d'équipe.

Deux de nos nôtres, Yvon Poirier et André Dumont se voient soudain interdire, par l'autorité diocésaine et pour un temps indéterminé, toute pastorale liturgique locale.

Notre réaction. Nous ne pouvons accepter qu'une telle condamnation ait été portée sans dialogue préalable avec les intéressés. Nous sommes solidaires du comportement qui leur est reproché; façon de prêcher, choix des thèmes, styles d'animation.

Nous reconnaissons volontiers d'autres formes de pastorale. Mais nous sommes convaincus que notre option liturgique prend sa source dans une théologie authentique et une pastorale qui a fait ses preuves.

Il nous semble important d'exprimer notre désaccord par un geste d'équipe, aussi longtemps que durera ce que nous considérons comme une atteinte au respect des personnes.

Paul ARSENAULT, o.m.i.  
Richard AVERY, o.m.i.  
André DUMONT, o.m.i.  
Marcel GILBERT, o.m.i.  
Yvon POIRIER, o.m.i.  
Jean-Paul POMERLEAU, o.m.i.  
Serge SEGUIN, o.m.i.



Les activités de la campagne de charité du club Richelieu de Victoriaville ont vraiment pris un bon départ cette année. Après le succès du thé-moade, la dégustation de vin et fromage de samedi soir a enregistré un nombre de présences supérieur à l'an dernier alors qu'environ 550

personnes se sont donné rendez-vous à l'école Le Manège. Le président du club Richelieu, M. Jacques Frégeau, est entouré du président de la campagne de charité, M. Roger Rouleau, et du président du comité de la dégustation, M. Claude Pinard. (Photo Benoit Aubry)



Lors du lancement de la campagne de recrutement du Centre de Sorel des Jeunes Musicales du Canada, dont la saison artistique s'ouvrira le 19 octobre prochain avec un concert de l'Orchestre Symphonique du Conservatoire de Montréal. De gauche à droite, messieurs Luc

Poupart, maire de Sorel, Clermont Pépin, président national des Jeunes Musicales et directeur du Conservatoire de musique de Montréal, Frans Liessens, président des Jeunes musicales de Sorel et Antoine Langlois, conseiller de la ville de Tracy. (Photo Michel Gill)

## Une saison variée et de qualité aux Jeunes musicales de Sorel

SOREL (L.B.) — La saison 1970-71 du Centre de Sorel des Jeunes musicales du Canada s'annonce plus intéressante que jamais. En effet, le président, monsieur Frans Liessens, a déclaré au cours d'un vin d'honneur servi à un groupe d'invités au Château des Gouverneurs et en présence du président des Jeunes musicales du Canada, monsieur Clermont Pépin, que la saison artistique s'ouvrira le 19 octobre prochain par la présentation d'un concert hors-série donné par l'Orchestre Symphonique du Conservatoire de musique de Montréal. Ce concert ainsi que les quatre autres seront présentés à l'Auditorium de l'école secondaire Fernand-Lefebvre.

Les autres concerts comprennent le 26 octobre, Jacques Laroque, saxophoniste accompagné au piano par Lise Boucher, le 8 décembre, Jacques Labrecque et un spectacle audio-visuel sur le folklore, le 19 janvier 1971, François Glorieux, pianiste et le 16 février 1971, un programme de musique slave comprenant chant, piano et violon.

De plus, comme par les années passées, des matinées seront présentées aux élèves de sixième et septième années, grâce à la collaboration financière des Commissions scolaires de Sorel et de Saint-Joseph Tracy. Monsieur Liessens a d'ailleurs remercié les présidents de ces deux conseils scolaires, messieurs Fernand Lefebvre et Bernard Gariépy.

M. Liessens a invité les responsables de la vente des billets de saison à faire vite, souli-

gnant qu'aucun billet ne sera vendu après la date limite fixée au 19 octobre prochain, date du premier concert de la nouvelle saison.

Dans son allocution, le président du Centre de Sorel des Jeunes musicales a rappelé que le centre local avait gagné le trophée national des Jeunes Musicales du Canada et la bourse de \$240,00 qui est attachée à ce trophée, qui a permis à Mlle Dominique Boucher d'aller étudier le piano et l'auto durant trois semaines au Centre d'Art du Mont Orford.

M. Clermont Pépin

Après avoir félicité le Centre de Sorel des Jeunes musicales pour ses nombreuses initiatives, qui lui ont valu l'attribution du trophée national JMC, monsieur Clermont Pépin, président des Jeunes musicales du Canada et directeur du Conservatoire de la province de Québec, à Montréal, a déclaré qu'il n'y a rien de plus important et de plus noble que l'épanouissement culturel des métropoles régionales et des villes moyennes et petites du Québec. C'est une contribution fondamentale à l'enrichissement intellectuel des citoyens.

Il donne au surplus la possibilité à notre jeunesse, à nos enfants, de se familiariser avec le beau, de connaître les mille et une facettes de l'univers artistique, et par là, donne à ceux qui ont des aptitudes manifestes pour un art, l'occasion de le connaître et le cas échéant, de s'y orienter en vue d'une carrière professionnelle.

Toute ville qui par l'action de

ses citoyens éclairés, encourage la diffusion de la culture est une ville choyée, et ses citoyens privilégiés. Votre rôle est d'une immense importance, à la fois sur le plan musical, sur le plan social et sur le plan de l'éducation, a dit monsieur Clermont Pépin.

Le maire de la ville de Sorel, monsieur Luc Poupart, a dit du Centre des Jeunes Musicales de Sorel qui oeuvre à la grandeur de la région, qu'il est un

exemple de la coopération d'un regroupement de nos forces vives. "C'est à cela que nous devons tendre de toutes nos forces".

Soulignant que les Jeunes Musicales étaient aidées par des intérêts commerciaux et gouvernementaux, provincial et fédéral, le maire Poupart a dit que ce mouvement permet à nos jeunes de démontrer leur talent et d'en faire bénéficier toute une population.

Au poste de la Sûreté du Québec à Gentilly, aucune plainte officielle n'a été portée jusqu'en

Interrogé au sujet de cette possibilité, le lieutenant Moreau, de l'agence de sécurité de l'Hydro-Québec, s'est abstenu de faire tout commentaire se contentant de mentionner qu'il était encore trop tôt pour ébruiter l'affaire et que l'on tentait de mener une enquête discrète relativement à cette affaire.

Le servovalve qui servait à contrôler la rotation et les mou-

vements latéraux des machoires du manipulateur était une source constante de panne et de perte de temps. Monsieur Lavoie a eu l'idée d'une valve simple qui ferait le même travail tout en étant beaucoup moins compliquée. Le département de l'entretien a mis cette suggestion à l'essai, et depuis tout fonctionne à merveille.

M. Sam Lavoie a bénéficié d'un prix de \$500 pour cette ingénieuse suggestion.

SAINT-JOSEPH DE SOREL (L.B.) — Un forgeron à la Colt Industries (Canada) Limited, division Crucible Steel, de St-Joseph de Sorel, M. Sam Lavoie, a reçu une récompense pour sa suggestion ingénieuse. Cette suggestion concernait le manipulateur de 60 tonnes qui soutient d'énormes lingots d'acier sous la presse de 5.000 tonnes dans l'atelier de forge de cette compagnie.

La servovalve qui servait à contrôler la rotation et les mou-

vements latéraux des machoires du manipulateur était une source constante de panne et de perte de temps. Monsieur Lavoie a eu l'idée d'une valve simple qui ferait le même travail tout en étant beaucoup moins compliquée. Le département de l'entretien a mis cette suggestion à l'essai, et depuis tout fonctionne à merveille.

M. Sam Lavoie a bénéficié d'un prix de \$500 pour cette ingénieuse suggestion.

SAINT-JOSEPH DE SOREL (L.B.) — Un forgeron à la Colt Industries (Canada) Limited, division Crucible Steel, de St-Joseph de Sorel, M. Sam Lavoie, a reçu une récompense pour sa suggestion ingénieuse. Cette suggestion concernait le manipulateur de 60 tonnes qui soutient d'énormes lingots d'acier sous la presse de 5.000 tonnes dans l'atelier de forge de cette compagnie.

La servovalve qui servait à contrôler la rotation et les mou-

vements latéraux des machoires du manipulateur était une source constante de panne et de perte de temps. Monsieur Lavoie a eu l'idée d'une valve simple qui ferait le même travail tout en étant beaucoup moins compliquée. Le département de l'entretien a mis cette suggestion à l'essai, et depuis tout fonctionne à merveille.

M. Sam Lavoie a bénéficié d'un prix de \$500 pour cette ingénieuse suggestion.

SAINT-JOSEPH DE SOREL (L.B.) — Un forgeron à la Colt Industries (Canada) Limited, division Crucible Steel, de St-Joseph de Sorel, M. Sam Lavoie, a reçu une récompense pour sa suggestion ingénieuse. Cette suggestion concernait le manipulateur de 60 tonnes qui soutient d'énormes lingots d'acier sous la presse de 5.000 tonnes dans l'atelier de forge de cette compagnie.

La servovalve qui servait à contrôler la rotation et les mou-

vements latéraux des machoires du manipulateur était une source constante de panne et de perte de temps. Monsieur Lavoie a eu l'idée d'une valve simple qui ferait le même travail tout en étant beaucoup moins compliquée. Le département de l'entretien a mis cette suggestion à l'essai, et depuis tout fonctionne à merveille.

M. Sam Lavoie a bénéficié d'un prix de \$500 pour cette ingénieuse suggestion.

SAINT-JOSEPH DE SOREL (L.B.) — Un forgeron à la Colt Industries (Canada) Limited, division Crucible Steel, de St-Joseph de Sorel, M. Sam Lavoie, a reçu une récompense pour sa suggestion ingénieuse. Cette suggestion concernait le manipulateur de 60 tonnes qui soutient d'énormes lingots d'acier sous la presse de 5.000 tonnes dans l'atelier de forge de cette compagnie.

La servovalve qui servait à contrôler la rotation et les mou-

vements latéraux des machoires du manipulateur était une source constante de panne et de perte de temps. Monsieur Lavoie a eu l'idée d'une valve simple qui ferait le même travail tout en étant beaucoup moins compliquée. Le département de l'entretien a mis cette suggestion à l'essai, et depuis tout fonctionne à merveille.

M. Sam Lavoie a bénéficié d'un prix de \$500 pour cette ingénieuse suggestion.

SAINT-JOSEPH DE SOREL (L.B.) — Un forgeron à la Colt Industries (Canada) Limited, division Crucible Steel, de St-Joseph de Sorel, M. Sam Lavoie, a reçu une récompense pour sa suggestion ingénieuse. Cette suggestion concernait le manipulateur de 60 tonnes qui soutient d'énormes lingots d'acier sous la presse de 5.000 tonnes dans l'atelier de forge de cette compagnie.

La servovalve qui servait à contrôler la rotation et les mou-

vements latéraux des machoires du manipulateur était une source constante de panne et de perte de temps. Monsieur Lavoie a eu l'idée d'une valve simple qui ferait le même travail tout en étant beaucoup moins compliquée. Le département de l'entretien a mis cette suggestion à l'essai, et depuis tout fonctionne à merveille.

M. Sam Lavoie a bénéficié d'un prix de \$500 pour cette ingénieuse suggestion.

SAINT-JOSEPH DE SOREL (L.B.) — Un forgeron à la Colt Industries (Canada) Limited, division Crucible Steel, de St-Joseph de Sorel, M. Sam Lavoie, a reçu une récompense pour sa suggestion ingénieuse. Cette suggestion concernait le manipulateur de 60 tonnes qui soutient d'énormes lingots d'acier sous la presse de 5.000 tonnes dans l'atelier de forge de cette compagnie.

La servovalve qui servait à contrôler la rotation et les mou-

vements latéraux des machoires du manipulateur était une source constante de panne et de perte de temps. Monsieur Lavoie a eu l'idée d'une valve simple qui ferait le même travail tout en étant beaucoup moins compliquée. Le département de l'entretien a mis cette suggestion à l'essai, et depuis tout fonctionne à merveille.

M. Sam Lavoie a bénéficié d'un prix de \$500 pour cette ingénieuse suggestion.

SAINT-JOSEPH DE SOREL (L.B.) — Un forgeron à la Colt Industries (Canada) Limited, division Crucible Steel, de St-Joseph de Sorel, M. Sam Lavoie, a reçu une récompense pour sa suggestion ingénieuse. Cette suggestion concernait le manipulateur de 60 tonnes qui soutient d'énormes lingots d'acier sous la presse de 5.000 tonnes dans l'atelier de forge de cette compagnie.

La servovalve qui servait à contrôler la rotation et les mou-

vements latéraux des machoires du manipulateur était une source constante de panne et de perte de temps. Monsieur Lavoie a eu l'idée d'une valve simple qui ferait le même travail tout en étant beaucoup moins compliquée. Le département de l'entretien a mis cette suggestion à l'essai, et depuis tout fonctionne à merveille.

M. Sam Lavoie a bénéficié d'un prix de \$500 pour cette ingénieuse suggestion.

SAINT-JOSEPH DE SOREL (L.B.) — Un forgeron à la Colt Industries (Canada) Limited, division Crucible Steel, de St-Joseph de Sorel, M. Sam Lavoie, a reçu une récompense pour sa suggestion ingénieuse. Cette suggestion concernait le manipulateur de 60 tonnes qui soutient d'énormes lingots d'acier sous la presse de 5.000 tonnes dans l'atelier de forge de cette compagnie.

La servovalve qui servait à contrôler la rotation et les mou-

vements latéraux des machoires du manipulateur était une source constante de panne et de perte de temps. Monsieur Lavoie a eu l'idée d'une valve simple qui ferait le même travail tout en étant beaucoup moins compliquée. Le département de l'entretien a mis cette suggestion à l'essai, et depuis tout fonctionne à merveille.

M. Sam Lavoie a bénéficié d'un prix de \$500 pour cette ingénieuse suggestion.

SAINT-JOSEPH DE SOREL (L.B.) — Un forgeron à la Colt Industries (Canada) Limited, division Crucible Steel, de St-Joseph de Sorel, M. Sam Lavoie, a reçu une récompense pour sa suggestion ingénieuse. Cette suggestion concernait le manipulateur de 60 tonnes qui soutient d'énormes lingots d'acier sous la presse de 5.000 tonnes dans l'atelier de forge de cette compagnie.

La servovalve qui servait à contrôler la rotation et les mou-

vements latéraux des machoires du manipulateur était une source constante de panne et de perte de temps. Monsieur Lavoie a eu l'idée d'une valve simple qui ferait le même travail tout en étant beaucoup moins compliquée. Le département de l'entretien a mis cette suggestion à l'essai, et depuis tout fonctionne à merveille.

M. Sam Lavoie a bénéficié d'un prix de \$500 pour cette ingénieuse suggestion.

SAINT-JOSEPH DE SOREL (L.B.) — Un forgeron à la Colt Industries (Canada) Limited, division Crucible Steel, de St-Joseph de Sorel, M. Sam Lavoie, a reçu une récompense pour sa suggestion ingénieuse. Cette suggestion concernait le manipulateur de 60 tonnes qui soutient d'énormes lingots d'acier sous la presse de 5.000 tonnes dans l'atelier de forge de cette compagnie.

La servovalve qui servait à contrôler la rotation et les mou-

vements latéraux des machoires du manipulateur était une source constante de panne et de perte de temps. Monsieur Lavoie a eu l'idée d'une valve simple qui ferait le même travail tout en étant beaucoup moins compliquée. Le département de l'entretien a mis cette suggestion à l'essai, et depuis tout fonctionne à merveille.

M. Sam Lavoie a bénéficié d'un prix de \$500 pour cette ingénieuse suggestion.

## entre/voisins

● La campagne annuelle de la Fédération des oeuvres du diocèse de Nicolet a un objectif de \$75.000. Et à cet effet, une conférence de presse se déroulera au motel Quatre-Saisons de Notre-Dame du Bon Conseil, jeudi le 8 octobre. M. Maurice Guillemette, président de la campagne et M. Maurice Lavallée, président du Conseil central des oeuvres répondront aux questions des journalistes.

● En prévision d'une nouvelle saison de curling au Club Laurier de Victoriaville un cocktail d'ouverture se tiendra à la salle du club le 7 octobre à 17 heures. Le président Maurice Houle transmettra alors le programme d'activités pour la saison 1970-71.

## Les membres de l'AFEAS reçoivent un professeur

SOREL (L.B.) — L'AFEAS de Saint-Maxime, de Sorel, recevait lors de sa première réunion, M. Jacques Dugas, e.c., professeur de l'École secondaire Fernand-Lefebvre, qui fit connaître aux membres les différents services offerts aux élèves du cours secondaire. Il résuma ces services en parlant de ce qu'il avait vu à l'école polyvalente de Sorel: service de pastorelle, d'orientation, des études, de cafétaria, d'ordre, d'affaires étudiantes, de transports scolaires, de bibliothèque, et de nombreux services parascolaires.

Mme Fagnan, de l'AFEAS de Saint-Pierre, expliqua la façon

de préparer un centre de table. Une exposition de bon goût, au fond de la salle, montrait des travaux d'artisanat. Il y eut distribution de cadeaux-souvenirs aux anciens membres du conseil. L'assemblée procéda aussi à la formation de divers comités.

On remarquait la présence de la nouvelle présidente, Mme Maurice Chrétien, la vice-présidente, Mme Léon Hébert, la première et deuxième conseillères, Mmes Fernand Cournoyer et Maurice Bissonnette, la trésorière, Mme Aram Messier, et la secrétaire, Mme J.-M. Dessurault.

## Des voleurs à la centrale?

GENTILLY (R.L.) — Des individus auraient été gênés au cours de la dernière fin de semaine en tentant de s'approprier une quantité indéterminée de fils de cuivre sur les terrains de la centrale nucléaire de l'Hydro-Québec, à Gentilly.

Interrogé au sujet de cette possibilité, le lieutenant Moreau, de l'agence de sécurité de l'Hydro-Québec, s'est abstenu de faire tout commentaire se contentant de mentionner qu'il était encore trop tôt pour ébruiter l'affaire et que l'on tentait de mener une enquête discrète relativement à cette affaire.

Au poste de la Sûreté du Québec à Gentilly, aucune plainte officielle n'a été portée jusqu'en

réalité, il n'y a pas eu de vol. Il s'agissait pour les agents de la SQ de Gentilly d'une fausse alerte car, après vérification, rien n'a disparu du terrain de l'Hydro-Québec, à Gentilly.

La conférence a détaillé les

## région/sud

### A l'hôpital Christ-Roi

## Les travaux de réfection sont toujours arrêtés

par Régent LAJOIE

NICOLET — "Nos demandes actuelles consistent à parachever l'aile arrière de l'hôpital, à réparer notre ascenseur et surtout, ce qui est le plus important pour nous, à rénover l'intérieur qui rendrait notre hôpital beaucoup plus efficace en augmentant notre capacité en lits et en améliorant les soins aux malades".

C'est ce qu'a mentionné M. Joachim Bastida, directeur financier de l'hôpital Christ-Roi, de Nicolet, alors qu'il s'adressait dernièrement aux membres du club Richelieu de Nicolet. Le conférencier a parlé de la rénovation intérieure de l'hôpital qui nécessiterait plusieurs travaux importants de transformation.

En ce qui concerne précisément cette rénovation et la transformation intérieure de l'hôpital, les autorités locales ont reçu un télégramme et une lettre du nouveau ministre de la Santé, M. Claude Castonguay, dans lesquels il demandait de suspendre, comme pour la majorité des projets de construction des hôpitaux, tout travail des professionnels jusqu'à nouvel ordre.

"Nous avons fait rapport des travaux exécutés à date, a précisé M. Bastida, tel que demandé et nous attendons toujours l'autorisation de continuer les travaux en question".

La conférence a détaillé les

importants travaux de transformation à l'intérieur de l'hôpital. Il faudrait entre autre refaire, du côté de l'école des infirmières, les unités de soins infirmiers. "La partie actuelle des malades deviendrait chronique avec très peu de rénovation", de souligner M. Joachim Bastida.

Cette rénovation intérieure comprendrait également l'amélioration du département de l'obstétrique, l'amélioration des cliniques externes et de pédiatrie. Il faudrait de plus regrouper les services administratifs, améliorer les communications et canaliser l'oxygène.

On parle aussi de centralisa-

tion et de rendre plus fonctionnel certains services: magasin, lingerie et buanderie. Il est également question de refaire une chapelle plus modeste et récupérer les deux étages actuels de cette chapelle.

Enfin, il y aurait la récupération complète de tous les locaux vacants avec une augmentation d'une cinquantaine de lits.

Comme l'a souligné le directeur financier de l'hôpital nicolétain, un investissement d'environ un demi-million permettrait à l'hôpital Christ-Roi, de Nicolet, d'être moderne et de se comparer avantageusement avec les autres institutions hospitalières de la Mauricie.

## Un premier prix au comité d'information chrétienne

VICTORIAVILLE (R.L.) —

Une équipe du comité d'information chrétienne de Victoriaville a mérité un premier prix lors du dernier congrès de l'Association des hebdomas du Canada pour la page intitulée "5 minutes au fond des choses".

L'équipe a gagné ce prix dans la section animation sociale. La page hebdomadaire, préparée par cette équipe dans L'Union de Victoriaville, fait prendre connaissance d'une manière moderne et visuelle des problèmes que l'on déplore dans la région et dans le monde.

En plus de l'abbé Fernand Noël, font partie de ce comité d'information chrétienne: Diane Précourt, Hélène Ruel, sœur Simone Roux, Ernest Laflamme, Colette Desrochers et Mme Madeleine Maurice.

# LA DATSUN 1600 AUTOMATIQUE



Si bonne que nous pensons demander un supplément pour le changement manuel.

Il y a des petites voitures à changement de vitesse semi-automatique. Il y a des petites automatiques à deux vitesses.

Certaines semblent même avoir emprunté leur changement de vitesse à des voitures plus grosses qu'elles. À notre avis, cela n'a pas beaucoup de bon sens.

C'est pourquoi nous avons conçu la Datsun 1600 automatique

Elle est équipée d'un changement automatique à 3 vitesses spécialement mis au point pour le moteur de la Datsun 1600. De plus, il est parfaitement intégré à son rouage d'entraînement. Nous avons travaillé d'arrache-pied pour que notre changement de vitesse automatique n'affaiblisse pas la puissance du moteur. Nous avons fait l'impossible pour qu'il n'augmente pas trop la consommation d'essence. Et que les performances de la Datsun 1600 restent

toujours aussi remarquables. Parce que, après tout, ayant gagné plus de rallyes internationaux que n'importe quelle autre voiture de sa catégorie, la Datsun 1600 a une réputation à défendre.

Habituellement, le changement automatique est un accessoire supplémentaire

Nous avons aussi un changement de vitesse manuel éprouvé, un peu meilleur marché. Mais le changement automatique de la Datsun 1600 répond si bien aux conditions de la circulation actuelle que nous devrions peut-être changer de tactique... et demander un supplément de prix pour le changement manuel. Rendez visite à votre concessionnaire Datsun aujourd'hui.



Et qu'obtenez-vous en plus?

- Moteur de 96 cv qui donne plus de 30 milles d'un gallon d'essence.
- Freins avant à disques.
- Suspension indépendante sur 4 roues.
- Carburateur jumelé.
- Alternateur.
- Sièges haquet profilés.
- Ventilation indirecte.
- Chauffage-dégivreur à 3 vitesses.
- Colonne de direction télescopique.
- Construction monococque.
- Appareils, ceintures de sécurité et panneau de bord coussinés.
- Modèles 2 ou 4 portes, ou wagonnette.
- Plus de 250 concessionnaires Datsun d'un littoral à l'autre.

LA DATSUN 1600 AUTOMATIQUE à partir de \$2405

Prix de détail suggéré. Ports d'entrée Montréal, Vancouver, Halifax. Plus transport et manutention, taxes provinciales s'il y a lieu.

La plus avantageuse de toutes

MARTIAL GRONDIN AUTOMOBILES INC.

3371, Boul. Royal

Tél.: 374-3838

Trois-Rivières, P.Q.

J. CLAUDE GERVAIS AUTO INC.

9732, Boul. des Hêtres

Rte Shawinigan-Grand'Mère

Tél.: 539-2211 — Rés.: 538-2151

Il y a plus de 1,000 concessionnaires Datsun à votre service au Canada et aux États-Unis.

LE NOUVELLISTE, mardi 6 octobre 1970 / 9

Sheraton à Montréal. Appelez l'opératrice à Trois Rivières et demandez ce numéro local: **Zenith 2-2020**

Retenez une chambre, par téléphone, à l'hôtel Sheraton Laurentien de Montréal ou à tout autre hôtel ou motel Sheraton dans le monde. On reçoit les appels 24 heures par jour, sept jours par semaine. Le Laurentien, situé au cœur même de Montréal, comporte 1.000 chambres avec vue sur le parc du Square Dominion. Les enfants partagent la chambre des parents gratuitement.

L'hôtel Sheraton-Laurentien

**Substance qui rétracte les hémorroïdes**

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

Cette substance ne fait pas qu'apaiser les douleurs locales; dans nombre de cas, on a pu observer une rétraction notable des hémorroïdes.

Mieux encore, l'effet cicatrisant du médicament s'est prolongé durant plusieurs mois.

Cette substance aux effets si bien-faisants se nomme la Bio-Dyne; elle aide rapidement à la cicatrisation des cellules et stimule la croissance des tissus nouveaux.

La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires sous le nom de Préparation H. Elle est en vente dans toutes les bonnes pharmacies et s'accompagne d'une offre de remboursement.

Préparation H

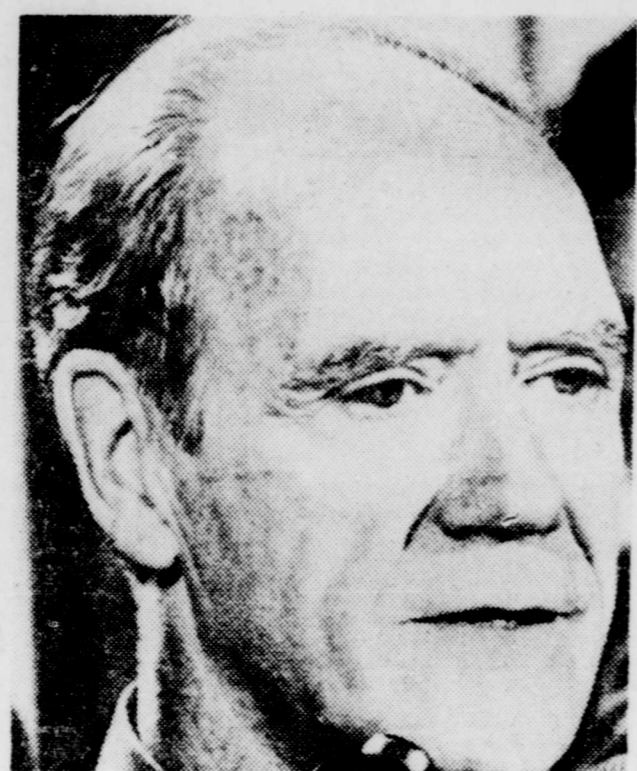
# L'enlèvement de James Richard Cross



Un policier à la porte du domicile de M. J.-R. Cross



C'est dans cette résidence, au pied du Mont Royal, que fut kidnappé M. James Richard Cross



Le ministre Mitchell Sharp demande plus de protection pour les diplomates étrangers



Le ministre Jérôme Choquette révèle les exigences posées par les ravisseurs, supposés membres du FLO



Susan, la fille de M. James Cross, entre à la maison après l'enlèvement de son père

## Bienvenue à SYLVANIA et à l'ère du divertissement au foyer.



Le divertissement au foyer n'aura jamais été aussi élégant ni aussi complet que depuis la venue des appareils Sylvania présentement en montre dans notre magasin.

Dans le domaine de la télévision, rien ne surpasse Sylvania pour la qualité technique de ses téléviseurs couleur ou blanc et noir: châssis tout-transistors, lampe-écran portant un plan de garantie de cinq ans, réglage instantané à boutons-poussoirs, modèles consoles ou portatifs et une foule d'autres caractéristiques qu'il vous faut voir!

Dans le domaine de la stéréophonie, la série Sylvania de stéréos, d'ensembles modulaires, de radios, d'électrophones et de magnétophones à cassette vous promet ce qu'il y a de mieux: beauté des meubles et des coffrets, sonorité supérieure, rendement et fiabilité insurpassés, centres de commande hautement perfectionnés, etc.

Autre détail d'une importance capitale: les appareils de divertissement Sylvania, sans exception, sont fabriqués ici même au Québec; cela représente pour vous des économies puisque nous pouvons vous les vendre à des prix beaucoup moins élevés que les appareils de marques importées. Alors, n'hésitez plus, passez nous voir et nous serons heureux de vous montrer tous ces magnifiques appareils Sylvania.

Meuble Limitée,  
377, rue Marconi, Ste-Foy, Québec.  
Téléphone (418) 681-7719

**SYLVANIA**  
ENTERTAINMENT PRODUCTS



**Laforme Electronique inc.**

LE CENTRE DE L'ELECTRONIQUE EN MAURICIE  
758, 6<sup>e</sup> Avenue, Grand'Mère • Case postale 264 • Tél. 538-8601

**J.L. LAFRENIERE  
& FILS INC.**

88, rue St-Laurent  
Maskinongé  
Tél.: 227-2223

**RUEL RADIO T.V.**

530, St-Antoine  
La Tuque  
Tél.: 523-2966

**CLAUDE TRUDEL  
T.V.**

295, rue Thibaut  
Cap-de-la-Madeleine  
Tél.: 375-3426